



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des sécurités
Bureau de la sécurité routière**

Plan Départemental de Sécurité Routière (P.D.A.S.R.) du Var 2021

----- APPEL A PROJETS

Les principes de l'appel à projet dans le cadre du PDASR sont les suivants :

- Les propositions d'actions que vous présenterez doivent être directement portées par vos structures et s'inscrire en cohérence avec les enjeux de l'accidentalité du département identifiés dans le Document Général d'Orientations (DGO) de sécurité routière 2018-2022 :

- *le risque routier professionnel*
- *les jeunes*
- *les addictions
(alcool, stupéfiants)*
- *les seniors*
- *les 2 roues motorisés*
- *le partage de la voirie
(piétons, cyclistes)*

- Un dossier doit être constitué pour chaque action liée à un enjeu et un public-cible.

- Les projets ne peuvent porter que sur des actions de prévention et de sensibilisation et doivent concerner un large public. Les projets d'infrastructure ou d'aménagement n'entrent pas dans le cadre du PDASR.

- Dans le cas où vous sollicitez une subvention pour vous aider à la réalisation d'une action, merci de joindre l'annexe « demande de subvention » à la fiche-projet.

- Le bilan est obligatoire en cas de renouvellement de la demande de subvention pour une action. Merci de joindre la « Fiche-bilan d'action » de l'année N-1 pour chaque projet renouvelé.

Pour être éligibles au volet financier du PDASR, les actions devront être réalisées avant le 10 novembre 2021 et ne pas reposer uniquement sur la subvention PDASR.

Les projets les plus pertinents et présentant le plus grand intérêt vis-à-vis des enjeux de l'accidentalité départementale seront sélectionnés par le comité de pilotage du PDASR pour l'examen du volet « financement » (sous réserve de la disponibilité de crédits alloués pour l'année 2021 sur ce volet).

Contacts

Préfecture du Var / Bureau de la sécurité routière :

Thierry Le Grand, coordinateur sécurité routière

04 94 18 80 33 – 07 70 27 99 67 thierry.le-grand@var.gouv.fr

Stéphane Césari, responsable de la Maison de la sécurité routière du Var (MSR-Var)

04 94 18 80 26 – 06 75 87 67 80 pref-msr@var.gouv.fr

FICHE-ACTION
PLAN DEPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE (PDASR) 2021

- *Uniquement projets d'actions de prévention et de sensibilisation (infrastructures/aménagement exclus)*
 - Remplir une fiche par action liée à un enjeu/public-cible (cf. II)

I – ORGANISATEUR / CONTACT

Nom de la structure responsable de l'action :

Adresse :

Personne à contacter pour l'organisation de l'action :

Nom/prénom :

Fonction : :

Téléphone(s) :

Courriel (lisiblement) :

II – ENJEUX ET PUBLIC CIBLE

Quel enjeu du Document Général d'Orientations (DGO)* est concerné :

(*) Le DGO du Var est disponible sur le site www.msr83.fr

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> le risque routier professionnel | <input type="checkbox"/> les jeunes |
| <input type="checkbox"/> les addictions (alcool, stupéfiants) | <input type="checkbox"/> les seniors |
| <input type="checkbox"/> les 2 roues motorisés | <input type="checkbox"/> le partage de la voirie (piétons, cyclistes) |

Quel type de public cible ou catégorie d'usagers est **principalement** visé par l'action :

III – DESCRIPTION DE L'ACTION

Intitulé de l'action :

Description précise :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Objectifs :

.....

Lieu de réalisation de l'action :

Public touché :

Estimation du nombre de personnes susceptibles d'être sensibilisées par l'action :

Comment sera-t-il amené à participer ?

.....

IV – CALENDRIER PREVISIONNEL

Nombre de journées (ou 1/2 journées) prévues :

Date(s) prévue(s) de l'action (ou périodes) :

V – MONTAGE FINANCIER ET ORGANISMES FINANCEURS

Coût global de l'action, réparti entre les sources de financement suivantes :

A°) Coût et besoins pris en charge par la structure porteuse de l'action (hors salaires) :

Nature des dépenses et des besoins	Montant €
<i>Sous-total A =</i>	

B°) Autres sources de financement :

Co-financeurs	Nature des dépenses objet du financement	Montant €
	<i>Sous-total B =</i>	

C°) Part du PDASR* (si demande d'aide financière dans le cadre du PDASR)

PDASR	Renseigner la fiche annexe « Subvention »	<i>Sous-total C* =</i>
-------	---	------------------------

Coût total de l'action (total général A+B+C*) =	€
--	----------

(*): Si demande d'aide financière au PDASR. Si besoin de lignes supplémentaires, compléter ces tableaux dans un document séparé sous la même trame.

VI – PARTENAIRES NON FINANCIERS

Organismes associés (qu'apportent-ils à l'action : stand, atelier...)

Organisme	Nature de son apport ou de sa participation

VII – EVALUATION ET BILAN DE L'ACTION PROPOSEE

Quels sont les critères d'évaluation de l'action :

.....
.....
.....
.....

Comment sera établi le bilan de l'action :

.....
.....
.....

VII – ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION

Cette action est organisée pour la 1ère fois : Oui / Non

S'il s'agit d'un renouvellement

- combien d'éditions ont eu lieu précédemment :

- **Date(s) + bilan PRÉCIS, quantitatif et qualitatif, de la dernière édition (obligatoire)** :

.....
.....
.....
.....

Si besoin de lignes supplémentaires, compléter ce paragraphe dans un document séparé.

IX – SOLLICITATION DE LA PARTICIPATION DE LA MSR-Var : Oui / Non

Si oui, détaillez ce que vous souhaitez que la MSR-Var apporte à votre action (dotation de documentation, prêt de matériel pédagogique, mise en place de stand ou d'atelier pédagogique).

Le catalogue des actions de sensibilisation de la MSR-Var est disponible sur le site www.msr83.fr

Conseil : contacter la MSR-Var dès l'initiation du projet pour évoquer l'aide qu'elle peut apporter : 0494188026

MSR-Var	Nature de son apport ou de sa participation